

Habitant  
du logement

# Chacun son compteur public d'eau potable



## Tous gagnants !

Cesson-Sévigné • Pacé • Rennes  
Saint-Gilles • Vezin-le-Coquet



**EAU DU BASSIN  
RENNAIS**

UNE ACTION DU PROGRAMME

**ECODO**   
JUSTE L'EAU QU'IL FAUT !

Des compteurs publics d'eau froide seront prochainement installés pour chaque logement de votre immeuble ou ensemble immobilier. Vous allez devenir abonné du service public d'eau potable. L'eau froide ne sera plus intégrée aux charges.

## QUELS AVANTAGES À ÊTRE ABONNÉ ?

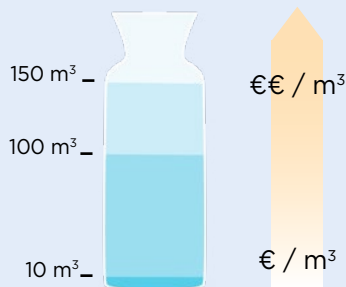
1

Vous payez ce que vous consommez.

= chacun sa facture

2

10 premiers m<sup>3</sup> gratuits puis progressivité du tarif\*



3

Suivi de votre consommation annuelle



4

Crédit Eau Famille Nombreuse

Réduction de 30 € par enfant à charge à compter du 3<sup>ème</sup>



### Les travaux

La pose des compteurs individuels peut entraîner des travaux sur le réseau d'eau froide : un accès à votre logement sera peut-être nécessaire. Dans ce cas, vous serez informé à l'avance de la date d'intervention.

### La prise d'abonnement

Après les travaux, votre distributeur d'eau prendra directement contact avec vous pour créer un abonnement à votre nom et estimer la consommation à partir de la composition de votre foyer.

\*Pour les locaux à usage d'habitation, par an, et hors parts SMG 35 et Agence de l'eau.

### Votre facturation

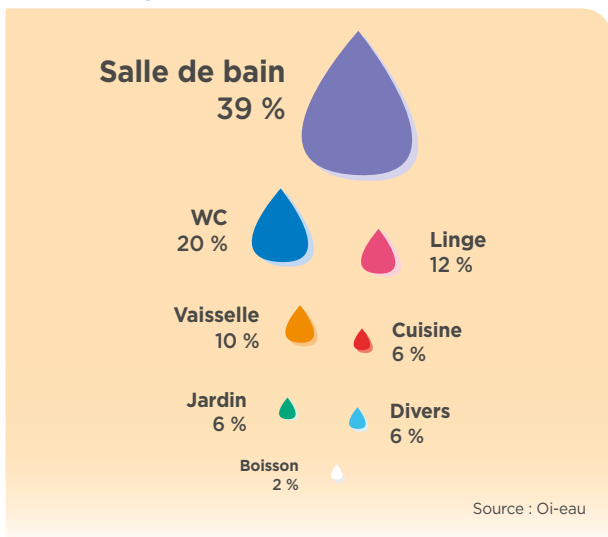
Vous pourrez choisir de lisser vos dépenses d'eau en adhérant à la mensualisation (10 prélèvements par an), ou choisir de recevoir deux factures par an.

Dans le cadre de la démarche d'individualisation, les frais d'accès au service vous sont offerts. Les tarifs du service sont consultables sur [www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr)

### Les moyens de paiement possibles

- ➔ Prélèvement bancaire : 2 ou 10 fois par an
- ➔ Carte bancaire sur Internet et en agence locale
- ➔ TIP (Titre Interbancaire de Paiement)
- ➔ Chèque
- ➔ Espèces (mandat cash)

## Répartition type des consommations d'eau dans un foyer



## Comment économiser l'eau ?



Limitez la douche à 5 minutes



Faites tourner les appareils pleins



Coupez l'eau pendant les temps de lavage, rasage...



Surveillez votre compteur pour prévenir toute fuite

**Votre distributeur d'eau**  
**SPL Eau du Bassin Rennais**



02 23 22 00 00

**Agence locale**

15 rue du Doyen Denis Leroy à Rennes  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Établissement public du ministre chargé du développement durable

**Pour tout savoir sur l'eau,**  
**[www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr)**